



FÉDÉRATION
FRIBOURGEOISE
DES CHORALES
FREIBURGER
CHORVEREINIGUNG

Procès-verbal de la 18^{ème} Assemblée générale samedi 12 février 2022 à 9h00 à Riaz (CO)

Présidence : Philippe Savoy
Comité : Hervé Bourrier, Janine Di Nicola, Manuela Dorthe, François Menétrey, Nicole Schorderet (caissière), René Wirz, Pierre-Benoît Yerly, Sabrina Zacchia, Pierre Benoît Yerly, Dominique Rossier
Procès-verbal : Maryline Vial-Pittet
Délégué-e-s : 104 délégations présentes (selon liste des présences)
Excusé-e-s : selon liste Annexe 1

Ouverture

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 18 septembre 2021

Le Président **Philippe Savoy** ouvre cette 18^{ème} assemblée à Riaz dans le district de la Gruyère. Le Président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement les invité-e-s : Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens, Monsieur le Préfet de la Gruyère Vincent Bosson, Mme la Conseillère aux Etats Isabelle Chassot, M. Le Conseiller national Pierre-André Page, Mesdames et Messieurs les députés.e.s, Thierry Dagon membre du Comité de l'USC, Christian Clément Président d'honneur et membre fondateur de la FFC, Laurence Guenat Présidente de la Société Cantonale des Musiques, Giancarlo Gerosa Directeur du Conservatoire de Fribourg, le Chœur-Mixte St-Pierre-aux-Liens de Bulle, ainsi que tou.te.s les invité.e.s, membres d'honneur, membres de différents comités, représentant-e-s de la presse ainsi que les choristes.

Il ouvre cette assemblée sous le signe de la confiance et de la lumière qui semble visible au bout du tunnel.

Comme traditionnellement, l'assemblée entonne « Nouthra dona di Maortsè » pour honorer les défunt-e-s de la FFC, cette fois sous la direction de Fabien Volery. Merci à lui.

Philippe invite M. Le Préfet Vincent Bosson à prendre la parole.

Vincent Bosson souhaite la bienvenue à l'assemblée dans le district de la Gruyère. Il est fier et honoré d'accueillir chez lui les personnes qui font vivre une des plus grandes traditions fribourgeoises, qui fait la fierté de beaucoup de Gruyérien-ne-s. Il présente la Gruyère comme un pôle économique et social grâce à son excellente collaboration avec ses voisins. Il rappelle que la pratique du chant est une tradition bien ancrée en Gruyère.

Il présente Bulle comme une place forte de l'économie, qui mise sur la formation, la jeunesse et le développement. Pour lui, il est indispensable de cultiver ce dynamisme, en tant que 2^{ème} pôle fribourgeois.

Ce dynamisme est cultivé dans les chœurs et les chœurs-mixtes. L'art choral demeure un pilier de la culture fribourgeoise. Et la période actuelle nécessite encore plus de joie ! La musique développe les liens entre les générations. Depuis des générations, les chanteur-euse-s continuent à faire perdurer ces valeurs.

Il félicite les chanteur-euse-s ainsi que les directeur-trice-s pour leur engagement.

Philippe Savoy remercie M. Le Préfet Bosson et reprend la parole.

Comme les années précédentes, le PV de l'AG 2021 a été mis à disposition sur le site internet et ne sera pas lu. La parole n'est pas demandée et le PV est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements à Sabrina Zacchia, son autrice, et à Maryline Vial-Pittet pour la traduction.

Philippe propose une modification de l'ordre du jour : inverser les points 11 et 14 comme suit :

11. Démission – Election au comité (nouvelle présidence)

14. Projet de transformation : nouvelle gouvernance et communication

Cette modification est acceptée à l'unanimité

Messieurs Julien Surmont et Bernard Maillard sont nommés scrutateurs.

Rapports

2. Rapport d'activités du Comité

- Le plus important était le maintien d'un contact avec l'ensemble des chorales fribourgeoises :
 - a. Les 121 titres du « Chorona-Song » qui ont été diffusés en 2021 sont des exemples de la promotion de notre patrimoine choral cantonal malgré le fait que nous ne pouvions plus chanter ensemble.
 - b. L'envoi régulier de newsletter a également permis aux chœurs d'être informés aussi régulièrement que nécessaire des actions du comité.
 - c. Enfin, sur le plan de la communication interne, le deuxième sondage « Covid » effectué dans le courant de l'automne 2021 a permis de recueillir plus de 140 réponses (près du double que lors du premier sondage de 2020) et d'avoir ainsi un panorama de la situation de nos membres. Philippe remercie très chaleureusement tous les chœurs qui ont répondu à ce sondage. Cela a permis de constater que si les effectifs continuaient de diminuer, ce n'était pas uniquement la cause du Covid et que cette diminution des effectifs était surtout présente dans les chœurs liturgiques.

- Du point de vue des projets, le comité a bien entendu attentivement suivi les travaux de la Commission de Musique. Dominique Rossier en parlera plus tard.
- Les contacts avec les différents partenaires ont été poursuivis tout au long de l'année. Une bonne nouvelle : la Loterie Romande a confirmé le soutien qu'elle accordera désormais à tous les choristes membres de nos associations qui prennent des cours de chant au Conservatoire de Fribourg. Ce soutien financier sera de CHF 165.- / élève et par année pour un cours de 30 min hebdomadaire. Les élèves jusqu'à l'âge de 30 ans seront concernés par ce soutien.

Dans le même sillage des contacts institutionnels, Philippe salue la volonté du Conservatoire de Fribourg d'être un partenaire de choix pour l'établissement de formations au bénéfice de notre milieu. Plusieurs projets sont sur la table des discussions, en particulier celui d'un « Magic Pass choral » (proposé et élaboré initialement par Nicolas Pernet). Ce « Magic Pass Choral » en cours de construction pourrait être une offre de formation « sur mesure » pour les chœurs de notre canton.

- Le comité de la FFC a également travaillé sur le renouvellement de la Convention avec la Banque Cantonale de Fribourg. En mai 2021, celle-ci a renouvelé son soutien financier de CHF 70'000.- / année pour une période de 3 ans.
- Comme dernier point du rapport d'activité du comité pour 2021, la réflexion amorcée il y a bientôt 2 ans autour de la gouvernance de la Fédération s'est traduite dans une demande officielle à l'Etat de Fribourg dans le cadre des « Projets de transformation » inscrits dans l'Ordonnance Covid-19 culture de la Confédération. Un montant de près de CHF 50'000.- a ainsi été octroyé afin de permettre de transformer nos structures et de prévoir une campagne de communication et de promotion de notre milieu.

Philippe termine ce rapport annuel en remerciant toutes les personnes avec qui il a collaboré et il souligne que l'activité de la FFC a été très forte en cette année 2021, alors que la situation sanitaire aurait pu plomber le dynamisme. Il remercie également les médias et toutes les personnes qui font vivre la FFC.

3. Rapport d'activités de la Commission musicale (CoMu)

Dominique Rossier présente les activités de la Commission Musicale.

- Il rappelle qu'il existe un répertoire de formateur et formatrices qui proposent des cours aux chœurs (solfège et pose de voix). Les chœurs intéressés prennent contact avec la CoMu, qui trouve un·e formateur·trice disposé·e à se rendre sur les lieux de répétition. La FFC a décidé de doubler le montant de sa prise en charge, soit 2 séances de formation, et ceci jusqu'à ce que la situation se stabilise.
- Une formation de coaching en direction est disponible pour les futurs·e·s directeur·trice·s.
- Subventions : 13 dossiers ont été évalués.
- Tutticanti : des contacts vont être renoués afin d'adapter et de réajuster le programme musical
- La COMU avait lancé un projet d'enregistrement de pièces un peu injustement oubliées du répertoire fribourgeois. La première vague de COVID est venue tout emporter, quelques jours avant l'enregistrement prévu. Ce projet a été réactivé et c'est Anne Steulet Brown qui en est la grande responsable. Les 19 et 26 mars prochains, 7 chœurs enregistreront les pièces choisies par la CoMu.

- **Dal Segno** : hommage à l'ancienne génération de compositeurs fribourgeois

Le jury comprenait 5 illustres compositeurs issus justement de cette ancienne génération à laquelle nous souhaitons rendre hommage. Le président Carl Rütli et les membres Hubert Reidy, Henri Baeriswyl, Francis Volery et Jean-Claude Charrez.

Annnonce officielle du résultat du concours :

- Tomber les masques **Alexandre Raemy** | Prix Chœur de Dames / Hommes | Prix jeune compositeur
- wier schnuufe, wier lääbe ja no **Jonathan Mauvilly** | Meilleure œuvre pour Chœur d'enfants
- Pandémie micmac | **Delphine Gallay** | Coup de cœur du jury
- Tomber les masques | **Fabien Renevey** | Meilleure œuvre pour Chœur-Mixte
- Bâ lè mâchko | **Paul Esseiva** | Mention spéciale du jury

Pour la remise des prix du concours, une journée musicale sera organisée le 1^{er} octobre 2022, qui débutera par une Matinée scientifique organisée par la commission cantonale pour le patrimoine immatériel sur le thème des Traditions vivantes en changement 2022. La journée se poursuivra par une suite de concerts de 30 minutes par chacun des chœurs participants et se terminera par une cérémonie officielle de remise des prix.

- Les chœurs qui s'inscrivent s'engagent à présenter un répertoire constitué uniquement des œuvres des compositrices et compositeurs fribourgeois de 70 ans et plus ainsi qu'au moins une des œuvres primées.

4. Rapport d'activités des associations

La FFC étant une grande famille, la parole est donnée à chaque association.

CVDF : **Manuela Dorthe**

- Le 9 octobre 2021, le CVDF a pu organiser une journée de chant avec un culte final à Wünnewil. Environ 30 participant·e·s de différents chœurs de céciliennes ont étudié un programme liturgique avec la Missa a tre de Joh. W. Kalliwoda.
- L'AG du CVDF a eu lieu le 22.11.21 sous forme de réunion présentielle.
- Tous les chœurs membres ont pu organiser leurs messes de fête selon les mesures Covid en vigueur. Ces interventions régulières dans les paroisses sont le cœur et la motivation des chœurs.
- Tous les chœurs de la Cécilienne rendent hommage à leurs jubilaires à l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile. Cette année encore, les médailles de la fédération pour 25

ans de chant actif et les médailles Bene Merenti pour 40 ans de chant actif ont pu être remises.

- Actuellement, le CVDF prépare sa participation au Festival suisse de chant à Gossau du 26 au 28 mai 2022. Tous les chanteurs et chanteuses intéressé-e-s, même en dehors du CVDF, sont les bienvenus !

AFCEJ : Anne Steulet Brown (remplace Quentin Bogno)

- Le concours du 1^{er} mai a pris une forme différente en 2021. Il y a eu une présélection par vidéo. La finale a eu lieu au Conservatoire mais à huis-clos ; néanmoins elle était diffusée en direct en streaming.
- Le camp a eu lieu avec la présence des 2 chefs suivants : Maurice Pringy Fabien Volery. 22 jeunes y ont participé.

ACO : René Wirz (caissier ACO) (remplace Manu Broillet Président ACO).

- René souligne qu'il y a beaucoup d'énergie à mettre dans l'administratif. Effectifs : 50 chœurs membres de l'ACO.
- Festival Chant Libre : la 1^{ère} édition, initialement prévue en mai 2020 a été reportée au 7 mai 2022 à Fribourg. Les inscriptions sont encore ouvertes. Comme déjà annoncé, cet événement remplace le concours choral.
- L'AG du 25 septembre 2021 n'a pas eu lieu en présentiel, mais par voie écrite.
- Les Chœurs de l'ACO et les chœurs de l'AFCEJ sont obligés d'annoncer les pièces qu'ils ont chanté à la SUIA sur la banque de données Hitobito. Il faut saisir les pièces qui ont été chantés en 2021. En cas de problème, il faut faire un mail un René.

GAC : Pierre-Benoit Yerly

- L'assemblée des associations aura lieu le 12 mars à Châtel-St-Denis, Association St-Henri.
- Transformation du GAG en commission de liturgie. Le comité du GAG et la CoMu se sont rencontrés 2 fois. La composition de cette commission est à faire. Il faut se fixer des objectifs prioritaires qui sont réalisables. Maintenir la proximité avec les choristes des associations. Avec 109 chœurs, le GAC compte plus de la moitié des membres de la FFC.

USC : Thierry Dagon président USC

- Thierry adresse le cordial salut du Comité de l'USC. L'USC compte 1483 chœurs pour environ 88000 chanteur-teuse-s et coordonne la formation et la formation continue des directeur-trice-s et des expert-e-s. Il invite les chœurs à se référer à la liste des experts-e-s en cas de fête ; cette liste se trouve sur le site.
- Il rappelle le Festival suisse de chant à Gossau du 21 au 28 mai 2022 ainsi que le Concours de chant de Coire. du 27 au 29 octobre 2023. Il encourage les chanteur-teuse-s à participer à ces manifestations et à s'y rendre en transport public.
- L'USC peut aider financièrement en cas d'annulation de concerts (informations sur le site de l'USC).
- En collaboration avec Jeunesse & Musique, l'USC peut allouer des fonds pour l'organisation des camps pour les jeunes, ainsi que pour tout projet choral cantonal d'envergure ou sur le bulletin publié de l'USC.

Philippe encourage toutes les chorales à adhérer à l'USC et rappelle l'importance des faïtières. Il passe ensuite la parole à Serge Rossier.

Serge Rossier présente **#tradifri** en adressant les salutations de la commission cantonale des traditions vivantes. 10 personnes observent l'évolution des traditions dans le canton de Fribourg. Le Musée Gruyérien recense ces observations. Le patrimoine va au-delà des monuments : traditions orales ou traditions chorales. Les traditions sont vécues collectivement et améliorent le vivre-ensemble. Les traditions évoluent au fil du temps. La période du COVID en a été la preuve. En 2016, le canton de Fribourg a lancé **#tradifri** : possibilité de poster des vidéos ou des photos pour montrer comment la tradition du chant est vécue. Il rappelle que les archives des sociétés sont importantes et constate que les drapeaux ne sont pas toujours en très bon état. La BCU est le lieu central de collecte des partitions.

Philippe relève que la FFC a un gros travail de gestion des archives à effectuer. Il passe ensuite la parole à Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens.

Sylvie Bonvin-Sansonnens témoigne sa gratitude envers le FFC pour faire rayonner l'art choral et établir un ancrage durable du chant dans le canton. La FFC permet de créer des liens et il est très important de les entretenir. Elle se réjouit de voir que les chœurs sont toujours motivés et que de nombreuses solutions ont été trouvées. Elle est Impressionnée par sa ténacité et sa capacité d'adaptation. Elle félicite les personnes présentes pour leur engagement. Elle encourage également les jeunes à intégrer une société et salue le soutien de la LoRo.

Elle en profite pour faire de la pub pour les cours de chants du conservatoire, financé par les communes et le canton. Elle remercie Philippe Savoy pour son travail, son investissement et son travail remarquable. Elle félicite tous et toutes au nom du Conseil d'Etat et se réjouit de la reprise culturelle.

Avant la pause, le canon « Dabadabada » est repris par toute l'assemblée.

Finances

5. Comptes 2021 : Présentation

En tant que caissière, **Nicole Schorderet** présente les comptes 2021 qui sont projetés durant l'assemblée. Elle rappelle que les comptes ont été mis à disposition sur le site chant.ch une semaine avant l'assemblée. Différents projets ayant été reportés, aucun argent n'a été versé pour leur organisation. Les comptes présentent un bénéfice net de CHF 10'176.65 et un capital de CHF 156'726.75.

La FFC encaisse les cotisations et le reverse à l'USC et à la Suisa.

Aucun frais n'a été communiqués pour le Concours de 1^{er} mai 2021.

6. Comptes 2021 : Rapport des vérificateurs et vérificatrices

Les comptes 2021 ont été vérifiés et jugés conformes par Gérard Gachoud (comité GAC) et Pascal Wicht (chœurs ACO). Les vérificateurs proposent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

7. Comptes 2021 : Approbation

L'assemblée accepte à l'unanimité ces comptes. La caissière est remerciée pour son excellent travail tout au long de l'année.

8. Budget 2022 : Approbation

Nicole Schorderet poursuit sa présentation en projetant le budget 2022. Il présente, comme résultat provisoire, une perte de CHF 150.-

Philippe explique les modifications en lien avec le projet de transformation. Il relève que l'équilibre est maintenu, à condition que les cotisations soient maintenues comme actuellement.

Le budget est ensuite approuvé à l'unanimité tel que proposé.

9. Budget 2022 : Fixation de la cotisation

Comme le budget a été approuvé, la cotisation est donc maintenue et approuvée en statuquo à l'unanimité.

10. Nomination des vérificateurs et vérificatrices

Pour l'exercice 2021, Pascal Wicht (ACO) a terminé son travail et **Gérard Gachoud** (AFCEJ) reste en place encore une année. Une personne du CVDF viendra compléter la paire en 2022 : il s'agit de **Elisabeth Boschung** (CVDF). Merci à tous les trois.

ORGANISATION – PROJETS - HONNEURS

11. Démission – Election au comité (nouvelle présidence)

Le comité est réélu à l'unanimité par acclamation.

Philippe propose Carl-Alex Ridoré pour le poste de président et le présente, en particulier sous l'angle de ses connexions chorales.

Aucune autre candidature n'est annoncée.

Carl-Alex se présente. Il souligne l'importance de la vie chorale durant la période de pandémie. Il y a bientôt le bout du tunnel mais il est reconnaissant aux chanteur·euse·s et aux membres du comité d'avoir donné la possibilité de vivre quand on était dans le tunnel. C'est cette vivacité qui l'a motivé à se porter candidat pour la reprise de cette présidence. Il connaît la volonté des autorités fribourgeoises d'accompagner la FFC dans sa mutation.

Carl-Alex Ridoré est élu par une longue et vive acclamation.

12. Projets 2022 : CoMu

Chœur Fribourgeois des jeunes : Anne Steulet Brown espère que, cette année, ce projet pourra avoir lieu après 2 annulations. Le projet de 2021 a été repris : participation à la Schubertiade d'espace 2.

Le but est d'encourager les jeunes à participer à des événements ponctuels. Cela restera un chœur de projets : les jeunes devront s'inscrire à chaque projet et les répétitions seront concentrées sur quelques semaines. Ce format a été choisi pour éviter de vider les effectifs des chœurs existants.

Elle lance un appel à tou·te·s les chef·fe·s de chœurs pour qu'il·elle·s fassent de la publicité dans leurs chœurs ou dans l'entourage des chanteur·euse·s (15-26 ans).

Le chœur sera dirigé par Caroline Meyer et Céline Grandjean, directrices de la Fête des Vignerons.

13. Tutticanti : situation quant au report

Bruno Boschung (président de Tutticanti) réitère sa motivation à l'organisation de Tutticanti 2024 : cet événement débutera le 31 mai 2024 (Fête Dieu). Le 2^{ème} jour fera une place privilégiée aux chœurs d'enfants et de jeunes. Le samedi, le bilinguisme fribourgeois sera célébré. Le dimanche, une messe en commun sera célébrée par Mgr. Morerod, nous l'espérons.

Il cherche quelques membres pour étoffer le comité, qui est très heureux avec le nouveau directeur Pascal Mayer. Bruno remercie les membres de la CoMu qui mettent sur pied le programme des ateliers en rappelant que ces ateliers ont un coût.

La prochaine AG 2023 aura lieu en Wünnewil (organisée par le Chœur de Wünnewil).

Il s'adresse à Philippe Savoy pour lui dire qu'il est touché par sa démission. Il a adoré leur collaboration et leur dynamisme et il le remercie pour tout ce qu'il a déjà fait pour Tutticanti.

14. Projet de transformation : nouvelle gouvernance et communication

Point 1 :

En septembre 2021, l'assemblée générale donnait un soutien unanime à la FFC pour ce projet de transformation. La FFC a reçu le 80% du budget disponible pour financer cette transformation.

Philippe présente le cahier des charges de Maryline Vial-Pittet, administratrice fraîchement engagée. Il rappelle que les chœurs devront être affiliés directement à la FFC et plus à leurs associations.

De nouveaux statuts seront envoyés à chaque chœur qui pourront les consulter et faire ainsi part de leurs remarques avant l'assemblée du 27 août 2022 (Adoption des nouveaux statuts /Dissolution des associations GAC, AFCEJ, ACO).

Actuellement il n'y a aucun impact sur les décanats, malgré la dissolution du GAG.

Point 2 :

Volet de communication interne à différentes vitesses :

- info immédiate avec le site internet
- Journal Crescendo

Volet de communication externe :

- Production vidéo qui présente la FFC ainsi que les différents types de chœurs.
- En réflexion : affichage public afin de visibiliser l'art choral dans l'espace public.

15. Assemblée générale du 11 février 2023 en Singine

Cette assemblée aura lieu à Wünnewil.

16. Divers

- **François Ménétreay** rappelle que le 11 juin 2021 aura lieu l'événement autour des 60 ans de la Ligue Fribourgeoise contre le cancer (lfc60) : former un chœur d'une centaine de choristes pour un concert à la patinoire. Il n'y a actuellement que 40 personnes inscrites. Il demande aux chœurs d'en parler aux choristes.
- Ne pas oublier de remplir la déclaration Suisa et de ne pas faire de copies de partitions. Il s'adresse ensuite à Philippe pour le remercier de ces 4 ans de présidence. Il souligne son engagement, la clarté de son discours et sa sensibilité. Il a su rester d'une extrême attention et a toujours su rassembler. Il parodie Cyrano de Bergerac pour saluer son travail et le nommer président d'honneur.
- **René Wirt** salue également le travail et l'engagement de Philippe. Il lui remet le cadeau du comité.

Pour terminer, l'assemblée chante « Le sais-tu | Weischus dü » dans une version bilingue. Philippe remercie tout le monde et encourage chacun·e à être favorable aux changements, à l'innovation, à la remise en question des activités. Il souhaite tout le meilleur à Carl-Alex Ridoré. Il clôt cette assemblée dynamique et vivante en remerciant toute les personnes présentes.

Fin de l'assemblée à 11h49.

Liste des excusé-e-s | AG 12 février 2022 | Annexe 1

Nom Prénom	Fonction
1. Bruno Clément	Député
2. Pascal Mayer	Comité FFC
3. Quentin Bogno	Comité FFC
4. Steeve Helbling	BCF
5. Gerhard Andrey	Conseiller national Les Vert.e.s
6. Claudine Sautaux	
7. Kubski Grégoire	Député PS
8. Claude-André Mani	Président USC
9. Daniel Wenger	Président BCF
10. Carole Clément	Membre d'honneur
11. Monique Chavaillaz	Chanson de Fribourg
12. Jean-Marcel Jureiens	Membre d'honneur
13. Denise Pauchard	
14. Marie-Joseph Yerly	
15. Dick Perroud	
16. Piller Carrard Valérie	Conseillère Nationale PS
17. Catherine Beaud	Députée Le Centre
18. Mgr Morerod	
19. Pascal Lauber	PLR
20. Marie-France Sudan	
21. Marc-Anthony Beyeler	Président de paroisse Riaz
22. Didier Castella	Conseiller d'Etat
23. Hubert Carrel	Membre d'honneur
24. Johanna Gapagny	Conseillère aux Etats
25. Véronique Meylan Rossier	Directrice
26. Regina Soum	Directrice
27. Gonzague Monney	Directeur
28. ACO (6)	Chœur-mixte Vuisternens-dt-Romont
29.	Chœur des Guelins
30.	Ensemble Orlando
31.	Thierry François Academy
32.	Anonymos
33.	Ensemble vocal Scarlatti
34. AFCEJ (5)	La Voix du Gibloux
35.	Les Pic'Notes
36.	Les Enchanteurs de Ste-Thérèse
37.	Lè Grijon
38.	Les Chardonnerets
39. GAG (13)	Caecilia Chœur-Mixte de St-Jean Fribourg
40.	L'Amitié Mézères-Berlens
41.	Chœur-Mixte Caecilia de Payerne
42.	Cécilienne de Romont
43.	Caecilia de Morat
44.	La Cécilienne de Villarimboud
45.	Au chœur d'Avry-s-Matran
46.	La Caecilia de Semsales
47.	Chœur-Mixte de Cugy-Vesin
48.	Chœur-Mixte de Villarepos
49.	La Cadette de Middel
50.	Chœur-Mixte Ste-Thérèse Fribourg
51. Yasmine Konrad	Chœur-Mixte de St-Maurice Fribourg
52. CVDF (4)	Cäcilienverein Giffers-Tentlingen
53.	Gemischter Chor St.Antoni
54.	Gemischter Chor Rechthalten
55.	Cäcilienverein Schmitten